

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1172

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 6 BIS A

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« À la suite de la remise de cette synthèse et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.